



Séance du 12 avril 2024 à 18h30

## Délibération du Conseil Municipal n°2024-10

**Nombre de conseillers : 14**

Présents : 11

Absents : 3

dont représentés : 1

**Suffrages exprimés :**

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

**Date de la convocation :**

8 avril 2024

**Date de transmission  
en Préfecture :**

15 avril 2024

**Date de publication :**

15 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaient présents** : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Frédéric PETIT – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE –Frédérique CHOUFFOT - Sylvie FITSCH –Valérie ORIAT

**Procurations** : Mme Mélinda NOLE à M. Alain MARCHAL

**Absents excusés** : Mme Nathalie PRIEUR – M.Rachid TCHINA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Laurence CHARLE ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **Objet : Convention ON TOWER et ORANGE**

Un projet d'implantation d'un pylône ORANGE est en cours, ce dernier se « grefferait » à l'emplacement déjà occupé par ON TOWER.

Une convention devra être signée et celle liant la commune à ON TOWER devra être revue.

Le service Valorisation du Patrimoine de l'ONF se propose d'accompagner la commune, afin d'étudier et d'accompagner à la rédaction des conventions de manière à ce que l'issue soit la plus avantageuse possible pour la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer les documents permettant l'accompagnement par l'ONF
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions et les documents afférents à leurs mises en place.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER